

nouveaux engagements importants et on a convenu d'établir un programme, un échéancier et un schéma de travail pour les questions centrales qui permettront de prendre les nombreuses décisions essentielles.

Dans la déclaration que j'ai faite à la Conférence le 7 mai, j'ai mentionné les quatre questions prioritaires aux yeux du Canada, à savoir les problèmes inhérents à la stabilisation du commerce des produits de base, l'aplanissement des difficultés que rencontrent de nombreux pays du tiers monde sur le plan du service de la dette, la libération des échanges au profit des pays en développement et le transfert des technologies vers ces mêmes pays. C'est finalement sur la question des produits de base que s'est surtout attardée la Conférence. D'ailleurs, la principale réalisation de la CNUCED IV a été l'adoption - par consensus - d'une résolution établissant un programme intégré des produits de base. La résolution en question définit les objectifs du programme intégré, soumet à l'étude une liste de 18 produits de base présentant un intérêt particulier pour les pays en développement, décrit les mesures internationales à prendre dans le cadre du programme et en établit les modalités et l'échéancier. En ce qui concerne l'importante question du Fonds commun, la résolution prévoit la tenue, l'an prochain, d'une conférence de négociation et d'une série de réunions préparatoires. Comme il importe et exporte beaucoup de matières premières, le Canada prendra une part active à ces entretiens internationaux et cherchera avec les autres participants à résoudre les problèmes qui touchent les pays en développement au chapitre du commerce des produits de base. Ces entretiens et ces négociations se prêteront bien à un examen des paramètres du Fonds commun envisagé et à une décision concernant sa création. Comme je l'ai déclaré à la Chambre plus tôt cette